

Madame, Monsieur,

Vous avez transmis à Jean-Luc Mélenchon votre Charte 2017 pour la protection des pollinisateurs et nous vous en remercions. Vous trouvez ci-dessous une réponse argumentée de soutien à votre démarche.

Le déclin des populations d'abeilles et des espèces pollinisatrices sauvages est aujourd'hui dramatique. Le récent rapport de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) rappelle que 40% des invertébrés pollinisateurs (surtout les abeilles et les papillons) sont en danger d'extinction à l'échelle mondiale. En France, de nombreuses colonies d'abeilles disparaissent chaque année du fait des traitements des pesticides, auxquels s'ajoutent différentes menaces (infections parasitaires, réduction de la ressource, pollutions, etc).

Notre modèle agricole, fondé sur l'utilisation massive de pesticides de synthèse et la course au productivisme est largement responsable du déclin des abeilles et de la biodiversité dans les agrosystèmes. La préservation des espèces de pollinisateurs est pourtant tout à fait cruciale pour l'humanité. Notre agriculture et notre alimentation dépendent pour une grande partie de la pollinisation.

Les différents plans de réduction des pesticides (Ecophyto) mis en place depuis 2008 sont des échecs patents qui n'ont pas infléchi leur utilisation qui ne cesse d'augmenter. La France reste le plus grand pays européen consommateur de pesticides avec plus de 60 millions de tonnes de pesticides vendus par an en France. Les dispositions réglementaires visant à supprimer les pesticides les plus dangereux sont peu ambitieuses : la loi sur la biodiversité votée en juillet dernier, prévoit l'interdiction des substances néonicotinoïdes "tueurs d'abeilles" en 2018 mais avec des dérogations possibles sur la période 2018-2020. Les mesures de protection des riverains et des travailleurs agricoles lors des épandages de pesticides sont insuffisantes.

Par conséquent, nous soutenons votre mobilisation pour enrayer le déclin des pollinisateurs, interdire les pesticides les plus dangereux pour la santé et l'environnement, engager la transition écologique de notre modèle agricole et s'affranchir de la domination des multinationales de l'agrochimie.

Nous vous encourageons à prendre connaissance de nos mesures sur la planification écologique et le livret thématique relatif à l'agriculture (<https://avenirencommun.fr/livret-agriculture/>). Parmi les différentes mesures que nous proposons, plusieurs s'inscrivent pleinement dans le sens de la charte que vous nous avez adressée.

- Nous proposons d'interdire immédiatement les pesticides les plus dangereux pour la santé humaine et l'environnement (notamment néonicotinoïdes, glyphosate). Dans le cadre de la planification écologique de l'agriculture, nous proposons également une diminution progressive des apports d'intrants chimiques (pesticides et engrais) et leur taxation croissante en vue de leur élimination à terme. Les alternatives aux pesticides (lutte biologique, rotations et associations de cultures, variétés paysannes résistantes et adaptées, agriculture biologique...) existent et sont viables comme en témoignent les nombreux exemples d'agriculture paysanne et écologique qui les mobilisent.

- Nous affirmons la nécessité d'opérer la transition écologique de l'ensemble de notre agriculture afin de rendre pleinement à l'agriculture sa fonction primordiale : répondre à l'intérêt général en produisant des aliments bons et sains, et en préservant la santé des agriculteurs, des riverains, des consommateurs et de l'environnement. Notre programme vise résolument le soutien d'une agriculture paysanne et écologique qui a su démontrer qu'il est possible de concilier la fonction nourricière de l'agriculture et la préservation de l'environnement.

- Pour que cette transition soit tangible, tous les moyens financiers, humains, scientifiques et techniques seront mis au service de cet objectif. Il est notamment nécessaire d'opérer une refonte en profondeur de la PAC pour cibler le soutien des paysans qui pratiquent une agriculture écologique ou qui s'y convertissent. Il convient de soutenir le développement de nouvelles filières agricoles diversifiées et territorialisées. Il importe également d'accompagner les agriculteurs sur le plan technique en refondant le conseil agricole, en redéfinissant les objectifs de la recherche agronomique et en proposant aux agriculteurs des semences et des variétés adaptés à l'agroécologie.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard  
Co-responsable du programme de la France Insoumise